le *Le choléra.*—Nous avons déjà annoncé que choléra avait pénétré jusqu'en Europe. Depuis ce temps il a commis d'affreux ravages des deux côtés de la Mer-Noire et pendant quelques temps il a sévi à Odessa. Dans le sud de la Russie la population presqu'entière de plusieurs villages a été détruite. Il s'en est rencontré plusieurs attaques à Otel, Toula, et dans le village de Pensa, qui n'est qu'à 50 lieues de Moscou. Dans la province d'Astracan, sur une population de 31,3000 habitants il y a eu 5515 attaques et 3,131 morts. L'épidémie règne avec beaucoup de sévérité à Tscharno, Jarsk et les environs, etc., etc. Il ravage dans plus de seize gouvernements dans les environs de la Mer-Noire. Il ne s'en est déclaré qu'un cas en Autriche et pas encore en Prusse. Jusqu'au 29 ult. il n'était pas encore a Constantinople. L'*Algemeine Zeiteing*, disait le 27 octobre ;—le choléra s'avance de l'est a l'ouest, mais à présent il ne s'est pas encore étendu au-delà de Kartsh sur la mer d'Azoff. L'hiver arrêtera ses progrès, mais ne changera pas la direction qu'il a prise.

Nouvelles banqueroutes.—Il est regrettable de voir que plusieurs banques ont suspendu leurs paiements dans différentes parties du royaume. La banque du Nord et Sud de Galle à Liverpool, ayant plusieurs branches dans la Principauté a succombé. La banque de Salisbury (Brodie, cie). La banque de Shaftesbury et d'Hindon (Brodie & King.) La banque Shrewsbury (Adamus, Warrent & Cie.) ont aussi arrêté les payements.

Manchester n'a pas échappé à la ruine qui s'étend de toute part. La faillite de M. Robert Gardner commerçant en grand a la Chine et aux Indes Occidentales, outre la mauvaise influence qu'elle a produite dans les établissements manufacturiers, a créé une grande sensation. A Londres on compte 7 nouvelles faillites, 4 a Liverpool, 6 à Manchester, 3 à Glasgow, 2 à Gênes, etc. On compte 42 maisons sur la liste des banqueroutes ; ce qui ne s'accorde pas avec ce que nous en avons dit sur notre dernier numéro, mais ce n'était qu'une simple conperture que nous donnions comme telle toutefois que le télégraphe n'en avait pas annoncé.

La fleur et les grains—Le changement dans les prix n'a pas subi un changement aussi extraordinaire que précédemment.

A Liverpool le prix du blé était resté stationnaire depuis le 22 ult. pour les qualites supérieures seulemet, il était baissé pour les descriptions inférieures. Au commencement de la semaine finissant le 30 ult. les marchés étaient généralement plus bas, mais le vendredi les prix commencèrent à hausser, et la hausse a été fixée de 1s. à 2s. A Liverpool la fleur se vendait 39s. le baril et il s'en vendait beaucoup. Le prix du blé d'inde s'était élevé d'un chelin st. La fleur qui venait à Londres était presque toute canadienne et se vendait de 24s. à 27s. par baril. La veille du départ, la fleur canadienne et des Etats était en grande demande, et en conséquence elle avait obtenu 29s. 6d. même 30s. le baril ; mais seulement pour celle d'une qualité choisie.

La gêne dans le commerce monétaire a fait diminuer les prix des provisions de toutes les sortes.

La circulaire aux directeurs de la banque d'Angleterre compte que le minimum du taux d'escompte sur les billets n'ayant pas plus de 95 jours à s'écouler, soit de 8 par cent, qu'il y ait des avances de faites sur les billets d'echange et autres sûretes pour des sommes de pas moins de £2000, et pour des périodes de temps determinées par les gouverneurs, au taux de 8 par cent par an. Cette abrogation virtuelle de l'acte des banques de 1844, dont recevoir l'assentiment du parlement, qui est convoqué depuis le 18 du mois passé.

DEUX-SICILES.—Le *Capri* a apporté des nouvelles de Naples du 15. Nous reproduisons la lettre suivante adressée au *Nouvelliste* de Marseille :

"Je vous ai annoncé, dans ma dernière lettre, que cinq individus avaient été fusillés à Gerace: ce sont les nommés Bello, de Soderne ; Mazzeo, de Roccella, que je vous avais déjà fait connaître ; les autres trois sont Gaetano Ruffa, de Bovalipo ; Dominico Salvatori, de Bianca, et Rocco Verducci, de Carafa. Les dernières paroles de ces malheureux ont été : Vive la constitution ! vive l'Italie !

Le 4 octobre, ont été fusillés : Roscili, de Roggioi et Gimelle, de Bianca. Les parens de ces deux infortunés ont demandé leur grâce au roi, qui l'a refusée, le jour même de la fête du prince héréditaire. Ce jour-là, ordinairement, était signalé par des actes de clémance ; on a préféré le souiller par le sang des martyrs !

Au reste, on fait courir un bruit auquel je n'ose croire, tant il est horrible...On dit que les instructions donnés au général Nunziante portent que toute peine capitale prononcée par les conseils de guerre doit recevoir son exécution avant même qu'un ait le temps de se pourvoir en grâce auprès du roi. C'est ainsi qu'on réalise l'amnistie qu'on nous avait fait esperer.

Il est aujourd'hui démontré que cette nouvelle de l'amnistie n'avait été répandue que pour almer les populations et les detacher de la cause des insurgés.

Les intendans de province et les procureurs généraux ont déclaré officiellement au gouvernement que les prisons regorgent de prisonniers et qu'on ne sait plus où mettre les personnes décrétées d'arrestation.

Je dois également vous signaler une ruse grossière qui vient détre employoyée par le gouvernement : il a donné ordre aux intendans d'insinuer aux gardes urbaines de refuser les doux mille ducats qui leur avaient été accordés pour les partager entre elles, afin de pouvoir publier dans le journal officiel que ces gardes sont toutes dévouées au gouvernement et qu'elles ont refusé généreusement *de larges recompenses pécuniaires !..*

Que de petitesse et de lâcheté !.."

Une lettre qui nous parvient à l'instant et qui porte aussi la date du 15, dit que vainement le roi de Naples s'obstine à rester dans le *statu quo* malgré les avis de son conseil et les prières de sa mère. L'heure des réformes a sonné, dit cette lettre, et si Ferdinand refuse de l'entendre, il n'aura plus à répondre à des insurrections partielles, mais a une révolution générale.

NOUVELLES DIVERSES

Le Bal de la Sainte-Catherine.—Si jamais notre ancienne fête canadienne a été chômée avec joie et délire, ça été certainement mercredi soir. Nous avons rarement vu autant de gaité parfaite, d'entrain, de belle humeur, enfin une source plus brillante, plus agréable, plus animée. Il semble que tout le monde s'était donné le mot pour paraître aussi heureux, aussi aimable, aussi satisfait que possible, ou plutôt tout le monde l'était. Les Dames avaient toutes le sourire aux lèvres, le plaisir dans les yeux et il faut le dire à l'honneur du beau sexe canadien, le nombre des jolies femmes, des charmants visages était considérable et excitait l'admiration generale. Le moyen avec cela pour les danseurs de ne pas être joyeux, galants, empressés, *pour le bal*, de ne pas être ravissant.

Dès huit heures et demi la compagnie commença à entrer et à neuf heures le grand salon de l'Hotel Donegana présentant un magnifique coup d'œil. Quatre cents personnes se pressaient dans son enceinte, circulaient, s'agitaient, causaient, babillaient, riaient, dansaient à qui mieux mieux. Des flots de lumiere inondaient cette foule ondoyante, animee, joyeuse, piquante, élegante et parfumee. Les brillantes toilettes, les jolis yeux, les pieds mignons, les *tailles fines et elancees de nos belles dames* rivalisaient de graces et de bon gout. La salle du bal artistement decoree, pavoisee de drapeaux, de bannieres nationales, parmi lesquelles brillaient surtout celles de l'association St. Jean-Baptiste, et de l'Institut, festonnee de guirlandes et de couronnes de fleurs, faisait beaucoup l'eloge de MM. les Directeurs de la soiree. Il n'était pas possible de decorer une *salle plus elegamment*. Les Dames Patronnes faisaient les honneurs avec une grace parfaite et cet air de politesse exquise, d'affabilite qui distingue la bonne societe canadienne. MM. les Directeurs Honoraires et les Directeurs Actifs étaient pleins d'attention, de soins, de prevoyance. Enfin les bons arrangements et l'ordre de la soiree n'ont pas peu contribué à ses agrements.

Point n'est besoin de dire combien et comment on a dansé. Avec une bonne musique, bien propre a mettre les gens en humeur, a les égayer, a les exciter, en pareille compagnie, on pouvait danser pendant vingt-quatre heures consecutives. Aussi s'en est-on donne ! Ste. Catherine a dû éprouver un veritable bonheur de nous voir si gais et si joyeux sous ses auspices. Comme on s'amusait ! c'etait comme dans le bon vieux temps, quand nos grands-peres jetaient les cloisons bas pour danser ! Quadrilles, Valses, Polkas, Cotillons, Contredanses se succédaient presque sans interruption. C'était un joyeux debre s'il en fut jamais !

Vers dix heures on annonça l'entrée dans le bal de leurs Excellences le Comte et la Comtesse d'Elgin, qui avait bien voulu accepter l'invitation du comte, et honorer la soiree de leur presence. La compagnie, se separant en deux rangs, forma la plus jolie haie vive qu'il soit possible d'imaginer ; les nobles invités traverserent la salle et prirent place aux tauteuils qui leur etaient reserves. Le comte et la comtesse d'Elgin parurent charmés de rencontrer aussi bonne et nombreuse societe. Ils admirèrent les décorations de la salle, particulièrement nos magnifiques bannieres nationales, et nous pouvons ajouter encore, puisqu'ils ont bien voulu l'exprimer, ils ne purent s'empêcher de remarquer le grand nombre de jolies canadiennes presentes. C'etait flatteur mais rien que la verité. Ce haut temoignage en faveur des beautés de Montreal doit nous consoler des attaques brutales lancées contre les dames du pays par un americain voyageant il y a quelques temps en Canada. Ce malheureux, qui doit avoir la vue courte, a eu l'impertinence d'écrire une lettre a un journal de Boston et de dire qu'apres s'être promené pendant quelques heures dans les rues principales de Québec et de Montreal, après avoir vu defiler la foule le dimanche après les offices, il n'avait pu remarquer *un seul joli visage*. Le misérable ! écrire un mensonge pareil, un aussi atroce libelle, le livrer aux cent bouches de la publicite ; il faudrait pour l'en punir, lui envoyer une invitation *au prochain bal de la Ste. Catherine*. Il sentirait tellement en y assistant, l'enormité de sa faute, qu'il irait se pendre l'instant d'après ou bien encore il consacrerait le reste de ses jours et ce ne serait pas trop, à chanter les beautes du Canada.

La danse allait toujours son train ; le comte et la comtesse d'Elgin semblaient partager les plaisirs du bal. Ils se mêlaient à la foule, riant causant et animant les danseurs de regards approbatifs. Tout à coup on annonça un *Reel Ecossais*. La musique joyeuse des airs de la vieille Ecosse fit un sensible plaisir au gouverneur. Il voulut danser la danse de son pays et sans cerémonie se mit en place avec lady Elgin. Le major Campbell le suivit avec lady Lambton et la danse commença. On ne put s'empêcher d'admirer le laisser-aller, la gaieté franche de *lord Elgin et de sa dame*, et la société tut enchantee de les voir prendre part aux amusements de la soirée. Ce qu'il faut dire encore c'est que la comtesse et le comte dansent bien, très bien et que ce *Reel Ecossais* fut certainement le mieux dansé de la salle.

Après minuit le salon du souper fut ouvert ; leurs Excellences y furent conduites et la compagnie les suivit. Inutile de dire que le souper était tout ce qu'il y avait de mieux et que danseuses et danseurs prouvèrent à l'abordage que cette partie de la fête avait leur entière approbation.

Le comte et la comtesse d'Elgin quittèrent le bal après une heure ; mais avant de partir ils exprimèrent leur satisfaction et combien la soirée leur avait été agréable. De notre côté toute la compagnie, qui les suivit des yeux jusqu'à ce qu'ils furent disparus, témoignait quel veritable plaisir la présence des nobles invités, leur affabilité, leur amabilité avait répandu dans la salle.

Les danses continuèrent jusqu'à 4 heures du matin. La valse, le galop, la polka firent fureur. La valse cellarius a été dansée une fois. Mais les danses les plus en vogue étaient certainement le quadrille, le cotillon et la contredanse. Il était facile de dire aux éclats bruyants de gaieté qui signalaient ces dernières danses que la société était toute canadienne. Nous ne pouvons nous empêcher avant de finir de dire encore un mot de la valse et de la polka. Quoique nous ne soyons pas maître passé dans l'art illustré par Cellarius, il nous semble que pour la valse comme pour le galop et la polka, la première chose à faire pour danser bien, c'est de suivre la musique et de garder le temps ; or, *qu'on nous* permettre de le dire, il y avait au bal de mercredi dernier, une foule de gens qui s'imaginent valser et polker, quand ils sautent dans la place, qu'ils tournent ou qu'ils courent à faire mourir leurs danseuses. Nous avons remarqué quelques militaires, qui décidement n'ont jamais cultivé leurs talents chrégraphiques. Ça pourrait faire pour *une ronde infernale* au bal Mabille, mais ça ne convient pas dans un salon. Nous ne dirons rien de ceux qui se placent au milieu des danses sans connaitre les figures. Ceux là sont punis par où ils pèchent ; comme ceux qui mettent le pied sur la robe de leurs danseuses, ou qui renversent sur elles une tasse de thé ou de café.

Maintenant pour la fin. Vous connaissez sans doute une contredanse canadienne célèbre dans l'histoire, qu'on a pittoresquement surnommée la PLONGEUSE ; eh bien ! c'est cette fameuse plongeuse qui a couronné les plaisirs de la soiree. Elle l'a fait dignement la bonne vieille danse. Il fallait voir ça ! c'était une gaieté folle, énivrante, echevelée, un vrai vestige, un tourbillon, un torrent, enfin tout ce que vous voudrez, tout ce que vous pourrez imaginer de plus bruyant, de plus amusant, de plus dansant, de plus réchauffant, de plus réjouissant, de plus *plongeant*.

Il nous semble les voir encore *plonger* et nous entendons quelques sons à l'instant même dans nos oreilles :

Tra la la, Tra la la, quel est donc cet air ? c'est l'air de la Plongeuse, qui a si glorieusement couronné notre belle Ste. Catherine de 1847, et qui pour l'avenir a attaché son nom à toutes les Ste. Catherines possibles.

LA DISSOLUTION.—Rien de nouveau à ce sujet. La proclamation est attendue de jour en jour et nous croyons, sera publiée d'ici au 15 décembre. En attendant nous apprenons avec plaisir que dans plusieurs comtés, on se prépare pour les prochaine élections. Nous ne saurions trop recommander aux populations libérales, l'union, l'activite, l'ensemble d'action et de mouvements. Nous espérons que dans aucun comte plusieurs candidats réformistes se presenteront à la fois. En divisant les électeurs, c'est souvent donner des chances à ses adversaires politiques.

Le Major Campbell et le Comté de Rouville.—Le bruit courait ces jours passés que le major Campbell le Secrétaire Civil devait se porter candidat aux prochaines élections pour le comte de Rouville. Ce bruit qui laissait une fort mauvaise impression dans le pays, vient d'être publiquement contredit par M. le major Campbell dans la lettre suivante adressée à la *Minerve*.

A l'Editeur de la Minerve.

Mille remerciments pour votre beau discours sur mes devoirs comme secrétaire du gouverneur. N'ayez pas peur, mon cher Monsieur l'Editeur, je n'ai pas, et je n'ai jamais eu la moindre intention ni envie de me présenter aux électeurs ni du comté de Rouville ni d'aucun autre comte ou ville dans le Haut ou dans le Bas-Canada.

J'ai l'honneur d'être,
Monsieur l'Editeur,
Votre humble serviteur,
EDMUND CAMPBELL.

Ce 24 novembre 1847.

Nous savons gré à M. le major Campbell de sa franchise ; mais il ne doit pas s'étonner, si le peuple canadien et ceux qui le représentent dans le parlement et dans la presse sont toujours sur leurs gardes et dans l'inquietude à l'endroit des influences officielles, surtout de celles qui touchent le gouverneur-général. C'est tout naturel. Nous avons tant souffert d'avoir eu des gouverneurs *partisans politiques*, que nous considérations une calamité publique si Lord Elgin suivait la marche de quelques-uns de ses prédécesseurs.

Mais nous nous flattons qu'il n'en sera pas ainsi. Jusqu'à présent le nom de Son Excellence est demeuré hors de nos luttes et de nos combats. Puisse-t-il toujours l'être ! C'est le vœu ardent et sincère de tous les hommes bien pensants, de tous les bons citoyens. Lord Elgin il n'y a pas à en douter, est un homme d'état, un esprit supérieur, vaste et bien informé, qui connait ses droits et ses devoirs. Il possède déjà le respect et l'estime générale en Canada. En demeurant à la hauteur de sa position, en suivant toujours une conduite digne, juste et impertiale, il est sûr de faire grandir encore sa belle réputation, de trouver dans le succès de son gouvernement, une digne récompense de ses travaux et de plus de gagner la gratitude et l'affection du peuple canadien.

Gare aux voleurs !—Des voleurs sont entrés dans une maison occupée par M. Boivin dans la rue St. Charles Barommé, dans la vue sans doute de trouver les clés du magasin de ce monsieur et de faire main basse sur les bijoux, montres, etc., qu'il contient. Mais ils n'ont pu parvenir à leur but. Les aboiements d'un chien les ont fait détaler au plus vite. Ce qui prouve combien un chien est utile dans une maison.

Chemin de Fer de Lachine.—Comme on peut le voir par les annonces, cette ligne de chemin de fer a commencé ses voyages réguliers.

Chambre des Notaires de Montréal.—Cette corporation s'est assemblée le 19 du courant. Présent, MM. Louis Lacoste, J. Belle, J. A. Labadie, J. Bte. Chalut, G. Gagnon, J. Bte. Varin, Henri Aubertin et J. Dufresne, M. G. Weekes résigne sa place de membre de la dite chambre. Sa résignation est acceptée. M. J. J. Gibb est élu membre.

M. le secrétaire de la dite chambre fut autorisé d'écrire une lettre circulaire à tous les notaires du district de Montréal, les priant de bien vouloir communiquer par écrit à la dite chambre, par l'entremise de son secrétaire, quel moyen ils croiraient le plus convenable pour faire un tarif et quel devra être suivant eux, le *quantum* de tel tarif.

Les trois assemblées voulues par la 7e section de l'acte pour l'organisation du notariat, furent fixées comme suit :

" 1e. Au 15 de février prochain, la 2de au 15 de juin prochain, et la 3e au 15 d'octobre aussi prochain, pour se tenir chacune de ces assemblées à 11 heures, A. M., dans une des chambres du bureau du secrétaire de la dite chambre, en la cité de Montréal, rue Notre-Dame, No. 118, bâtisses des Dames de la Congrégation de Montréal, ou se tiendront à l'avenir et jusqu'à nouvel ordre, toutes les assemblées privées et publiques de la dite chambre.

Ensuite après avoir subi leur examen devant la dite chambre, les Messrs. ci-après nommés ont obtenu un certificat de qualifications pour étudier la profession de notaire, savoir : MM. Hubert T. Santaine, Luc Dufresne, Charles Graham de Montréal, et Ovide Brousseau, du Sault au Recollet.

La chambre s'est ajournée jusqu'à nouvelle convocation.

Ouverture du Canal Rideau.—Le Canal Rideau a été ouvert samedi le 20 du courant. Ce canal avait été fermé pendant la plus grande partie de l'été et en conséquence le commerce de transport était arrêté en grande partie.

Le *Packet* de Bytown en annonçant cette nouvelle assez importante ajoute que le Steamer Prince Albert, doit se mettre dans cette route immédiatement. Il a été acheté par une nouvelle compagnie pour £2000, dans le dessein d'en faire un vaisseau pour les passagers.

A une assemblée générale des conseillers municipaux du comté de Montréal, tenue en la salle publique de la paroisse St. Laurent, le 22 novembre courant.

Le Dr. M. F. Valois, écr., de la Pointe-Claire, a été unanimement élu maire de cette municipalité, et il a été ensuite procédé à la nomination des officiers de paroisse. Les noms des conseillers des différentes paroisses du comté sont :

Olivier Crevier, A. Richer, écr., St. Laurent; Joseph Allard, Wm. Hounah, écr., Lachine ; M. F. Valois, écr., Gabriel Valois, Pointe-Claire ; J. Robillard, Ste. Anne ; Joseph Charet, F. Hyacinthe Brunet, Ste. Geneviève ; P. P. Lachapelle, Jean-Bte. Lapierre, Sault au Récollet ; Michel Gauthier, Jean-Bte. Fortin, Rivières-des-Prairies ; Joseph Laporte, Charles Basinet, Pointe-aux-Trembles ; Edward Quinn, Jean Guy, Longue-Pointe.

Démonstration en l'honneur de Pie IX.

Le projet de manifestation dont nous avons entretenu nos lecteurs dans notre numéro de jeudi dernier a été accueilli avec enthousiasme par les citoyens de la grande métropole des Etats-Unis. A la séance du comité d'arrangement qui a eu lieu lundi dernier, l'adresse du peuple de New-York à Sa Sainteté a été adoptée, et une autre motion a été accueillie par trois salves d'applaudissements : celle de faire frapper une médaille d'or d'un grand modèle qui fera passer à la postérité le souvenir de la manifestation des Etats-Unis en l'honneur de Pie IX. Cette médaille coulée en bronze sera repandue en Europe avec profusion, afin de faire connaître par toute la terre, d'une manière solide et durable, les chaleureuses sympathies de l'Amérique libre pour l'Italie qui veut l'être.

Un grand meeting aura lieu le lundi 29 de ce mois au Tabernacle, afin de donner une large sanction populaire aux résolutions prises par le comité d'arrangement. Le jour est d'autant plus heureusement choisi qu'il est l'anniversaire de la révolution polonaise. Il offrira ainsi aux amis de la Pologne et de l'Italie, ces deux sœurs en servitude, en courage et en civilisation, l'occasion de fêter deux glorieux souvenirs au lieu d'un.—*Courr. des E. U.*

Collége de Chambly—Nous apprenons avec le plus sensible plaisir que l'organisation de ce Collége vient enfin d'être complétée. Mgr. de Martyropolis est nommé Président de la Corporation ; M. P. M. Mignault Supérieur du Collége Dr. H. E. Clarke, Professeur d'Anglais, d'Histoire, de Géographie, d'Aritimétique et de Dessin ; M.————, Lamarche, premier Professeur de Français, d'Histoire et de Belles-Lettres; et M. C. Dyon, 2d. professeur de Français, d'Histoire et de Belles-Lettres.—(*M. Religieux*)

M. Turcotte, est dit-on, aux abois ; le comté de Champlain, lui échappe ; il l'abandonne même à son sens réprouvé pour se jeter en aigle *affamé* sur les Trois-Rivières où le comté de Saint-Maurice. Nous ne pouvons rien dire du bourg-pourri des Trois-Rivières qui a déjà fait ses preuves de dégradation politique et qui nous surprendrait bien s'il prenait une position honorable en repoussant les plus misérables mercenaire Les électeurs des Trois-Rivières votent pour supporter une administration où le Bas-Canada est représentée par des hommes comme MM. D. B. Papineau, Daly, et Badgley. Mais nous sommes convaincu que le comté de Saint-Maurice fera son devoir, comme il l'a toujours fait, et qu'il repoussera M. Turcotte, malgré l'appui qu'on lui prête dans un marchand de ce comté, auquel, pour cette trahison, on promettrait un crédit considérable à la banque de Montréal. De sorte que sur 5 comtés promis, M. Turcotte n'en tient plus que trois, et il est probable que le nombre déminuera encore d'ici aux élections qui approchent.

(*Journal de Québec.*)

C'est hier soir que Sa Grâce Monseigneur l'archevêque de Québec, Monseigneur l'évêque de Sydime, et tout le personnel de l'archevêché, ont pris possession du nouveau palais archiépiscopal, dont Mgr. le coadjuteur avait fait le matin la bénédiction. Le séminaire de Québec était représenté à cette cérémonie par la plupart de ses prêtres, ainsi que les différentes dessertes de cette ville.

Après la bénédiction, Mgr. de Sydime remercia le séminaire de sa présence et exprima la touchante pensée que bien qu'ils étaient destinés désormais à vivre sous des toits distincts, les bons rapports, la bonne entente et la cordialité qui avaient toujours existé entre l'archevêché et le séminaire, se continuerient sans interruption comme par le passé ; M. le supérieur prit la parole pour le séminaire, et sa voix visiblement émue, rendit d'une manière touchante les sympathies dont le corps qu'il représentait était animé envers l'archevêché. C'était de part et d'autre plus que des sentiments de circonstances, c'taient des manifestations d'un sentiment reel et sympathique. En effet, les évêques de Québec avaient occupé des appartements dans le séminaire sans interruption depuis qu'ils avaient laissé l'*ancien palais épiscopal, maintenant* l'hôtel du parlement, c'est-a-dire depuis la conquête, et ils y avaient vécu depuis en harmonie parfaite avec cette ancienne et respectable maison. La séparation, si elle devenait nécessaire, n'en devait être que plus touchante.

Les besoins de l'archevêché, grandissant chaque jour, l'espace nécessairement rétréci que le séminaire pouvait laisser en face de ses propres besoins, la haute *position actuelle du siége de* Québec, son caractère de métropolitain du Canada, les conciles provinciaux dont elle sera le centre et le siège, et qui amèneront de toutes les parties du pays et même quelquefois de l'Amérique-Unie et des provinces inférieures, de hauts dignitaires ecclésiastiques, obligeait l'archevêque à chercher des logements plus spacieux et plus d'accord avec sa haute dignité ; à cette nécessité il s'est soumis, non pas pour obéir à des sentiments personnels qui ont toujours été loin de son cœur, mais pour satisfaire aux besoins de son église grandissant considérablement chaque jour, et à la confiance que lui a témoignée le chef de la catholicite, en lui donnant le plus haut titre qu'il était en son pouvoir de lui conférer.

(*Idem.*)

Manière de détruire les insectes.—Rien ne détruit mieux les insectes, mites et autres, qui se trouvent dans les fourrures et les plumes, que l'essence de térebenthine rectifiée. On met la térébenthine dans une vessie, dont on lie fortement l'ouverture avec une ficelle cirée ; il suffit alors de placer cette vessie dans l'armoire ou sont renfermés les objets qu'on veut conserver. S'il se trouve quelques insectes dans les plumes où dans le poil des animaux, ils tombent presque aussitôt qu'il sont frappés par l'odeur et ils meurent tous dans l'espace de quelques jours.

(*Canadien.*)

NÉCROLOGIE.

Nous avons la douleur d'annoncer la mort de AMABLE BERTHELOT, Ecuyer, Membre du Parlement Provincial pour le Comté de Kamouraska, fils de M. Berthelot d'Artigny, qui, lui-même s'était distingué a Québec comme avocat et comme membre de la Législature du Bas-Canada dans les premiers temps. M. Berthelot se livra de bonne heure aux études sérieuses, et malgré les difficultés de notre position locale, il s'est montré dans tout ce qu'il a entrepris ou dont il s'est occupé, au niveau du sujet et de l'état des connaissances dans les pays plus avancés. Après avoir pratiqué comme avocat aux Trois-Rivières pendant plusieurs années, il vint se fixer à Québec, où indépendamment de ses services, à plusieurs reprises et à différentes époques comme membre de l'ancienne Chambre d'Assemblée, il s'est occupé surtout, d'histoire, de littérature et d'éducation. L'histoire de ce pays surtout, a été pour lui un sujet de travaux et de profondes recherches, et, il a laissé sur ce sujet des manuscrits qui, nous l'espérons, verront le jour par les soins de notre historien M. Garneau, avec qui il était lié d'amitié et d'études. Les essais de logique et de grammaire qu'il a appliqués dans la pratique avec le plus grand succès dans les écoles de Québec, méritent une mention plus qu'ordinaire. Il s'était dévoué depuis longtemps à l'avancement de l'instruction élémentaire et à développer l'intelligence des jeunes élèves de ces écoles, avec une assiduité et une simplicité digne d'un vrai dévouement comme était le sien. Sa maladie a été de peu de durée. Il est mort à Québec le 23 du courant, âgé de 70 ans. Ayant passé en diverses fois plusieurs années en Europe dans